

# NOUVEAU DOSSIER ADMINISTRATIF 2024-2025

IMPORTANT !

Pour que vos enfants puissent être accueillis dès la rentrée de septembre 2024 sur les temps :

- **PÉRISCOLAIRES** :  
matin, midi, soir et mercredis,
- **EXTRASCOLAIRES** :  
vacances, Espaces Jeunes,

**UN NOUVEAU  
DOSSIER DOIT ÊTRE  
RÉALISÉ.**

**!** **IMPORTANT**

Sur votre commune, cette démarche devra impérativement être réalisée entre le **6 et le 19 mai 2024.**

*Agir pour notre territoire et un avenir durable*

La Plaine  
Dijonnaise

Communauté de communes

**+ RAPIDE !  
+ SIMPLE !**



## RENOUVELLEMENT DE DOSSIER

Cette année, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise poursuit son mode d'inscription de façon dématérialisée !

Rendez-vous sur votre **“Espace Famille”**. Connectez-vous à votre espace personnel, munissez-vous des pièces obligatoires et laissez-vous guider !

Scannez le QR code pour vous rendre directement sur la page !



## PREMIER DOSSIER

Pour les enfants qui n'ont jamais été inscrits, rendez-vous sur la page Enfance Jeunesse de la Plaine Dijonnaise | [plainedijonnaise.fr](http://plainedijonnaise.fr) |

Cliquez sur la bannière **“Espace Famille”**, puis sur l'icône **“NOUVEAUX ARRIVANTS”**.



## A NOTER

Pour vous accompagner dans vos démarches, le Centre de Facturation Unique est à votre disposition :

Courriel : [cfu@plainedijonnaise.fr](mailto:cfu@plainedijonnaise.fr)

Tél. : **03.80.37.81.82** (matins uniquement)